

Honoraires de messes

Publié le 26 janvier 2021
1 minutes

L'honoraire ne paie pas la messe. Il est une manière de s'unir personnellement au Saint Sacrifice et d'aider l'Eglise.

Voici les honoraires de messes appliqués dans la Fraternité Saint-Pie X au 1 janvier 2021 :

- Une messe : 18 euros.
- Une neuvaine de messes : 180 euros.
- Un trentain de messes : 720 euros.

La Porte Latine ne s'occupe pas de recevoir ni de transmettre les intentions de messe : adressez-vous au prieuré le plus proche de chez vous.